

DEVIS HOSPITALISATION : Régime local

(à transmettre à votre mutuelle)

DMT : 223

MUTUELLE :

Nom :

Adresse.....

N° adhérent :

PATIENT : Nom :Prénom :

Date de Séjour (si connue) :

Dans le cadre du régime local, les frais d'hospitalisation et le forfait journalier sont pris en charge par le régime obligatoire à 100%. Le montant restant à la charge du patient dans le cadre du régime particulier est indiqué ci-dessous. **Merci de renseigner votre adhérent sur le montant pris en charge par votre mutuelle.**

Pour information :

Forfait Soins : 527,50 € / jour

Forfait Journalier : 20 € / jour

Durée de l'hospitalisation : 28 jours

Dépenses non remboursées par le Régime Obligatoire :

- Chambre particulière :

30.00 € x 28 jours

840.00€

TOTAL

840.00€